

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **3 (1915)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bibliographie.

Indicateur d'histoire suisse. — Avec l'année 1914 cette revue s'est présentée non seulement sous de nouvelles formes typographiques, mais avec un programme de travail plus étendu. Réservant au *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* les travaux trop considérables pour le nombre modéré de ses feuilles d'impression, elle accueillera comme par le passé les articles et les documents relatifs à l'histoire de la Suisse.

Jusqu'à présent, aucun organe scientifique n'était consacré à la bibliographie critique de la littérature historique suisse. Pour se tenir au courant des nombreuses publications faites dans ce domaine et éparses dans les journaux et les écrits locaux, il fallait recourir aux revues cantonales et aux périodiques de l'étranger. L'*Indicateur* s'efforce de combler cette lacune et de remplir ce rôle très important d'informateur et de guide, et cela de la façon suivante :

1. Par des comptes rendus rédigés par des auteurs compétents, pour tous les ouvrages importants qui concernent l'histoire suisse.
2. Par des revues rétrospectives où toutes les publications d'une année ou plus seront énumérées et analysées, soit par périodes chronologiques, soit par branches de la science historique et de ses sciences auxiliaires.
3. Par la bibliographie annuelle, dressée selon le plan et comme une suite des répertoires de Brandstetter et de Barth et de la récente bibliographie de ce dernier.

De cette façon l'*Indicateur* constitue un instrument de travail de premier ordre pour l'historien suisse et, d'une façon générale, pour tous ceux qui, en dehors de nos frontières, suivent le mouvement scientifique de notre pays. D'ailleurs, pour être consacrée à l'histoire nationale, cette revue ne s'en intéressera pas moins aux recherches historiques poursuivies à l'étranger ; elle se donnera comme tâche de renseigner ses lecteurs sur les résultats de ces recherches au point de vue du sujet particulier de nos études.

Une telle extension de l'*Indicateur* et de son programme nécessite une augmentation du prix d'abonnement, jusqu'ici extraordinairement modéré. Mais les membres de la *Société générale suisse d'histoire* continueront à recevoir le *Jahrbuch* et l'*Indicateur*, sans augmentation de leur cotisation annuelle (10 francs).

Le comité de rédaction adresse un pressant appel à tous les historiens suisses, particulièrement aux érudits de la Suisse romande, dont la contribution aux travaux de l'*Indicateur* a été jusqu'ici minime, en leur demandant de seconder ses efforts, et d'encourager cette entreprise par leur collaboration et par l'envoi d'exemplaires de leurs publications (livres et tirages à part) dont elle rendra compte dans ses colonnes.

Le rédacteur en chef de l'*Indicateur* est maintenant M. H. Nabholz, archiviste d'Etat à Zurich. Il a comme collaborateurs pour la Suisse romande M. Ch. Robert, bibliothécaire de la ville de Neuchâtel et M. P. E. Martin, archiviste d'Etat à Genève. Pour les personnes ne faisant pas partie de la *Société générale suisse d'histoire*, le prix de l'abonnement est de frs 5.— par an.

LES
NOUVELLES ÉTRENNES

❧ FRIBOURGEOISES ❧

POUR 1916

VIENNENT DE PARAÎTRE

En vente :

dans toutes les librairies, magasins de cigares
et à l'Imprimerie Fragnière Frères, Grd'-rue, 6

PRIX : 1 FR.

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse	4 Fr. 80 franco
Etranger	5 » — »
Prix du fascicule isolé . . .	1 » —
» » » double . . .	1 » 75

FER — MÉTAUX — QUINCAILLERIE

E. WASSMER, FRIBOURG

GROS

TÉLÉPHONE 52

DÉTAIL

Tuyaux en fer pour conduites d'eau

Machines à coudre PFAFF - Machines et Outils agricoles - Ustensiles de ménage

Ferrures de meubles et bâtiments

3-6

Outillage pour travailler le fer et le bois

Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

LA PLUS GRANDE VENTE DU MONDE

4-6

Banque de l'Etat de Fribourg

Agences :

BULLE, CHATEL-ST-DENIS, COUSSET, ESTAVAYER, MORAT, ROMONT ET TAVEL

Capital versé: 30 millions

GARANTIE DE L'ÉTAT

AGENCE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Ouverture de crédits avec hypothèque, nantissement, gage du bétail, etc.

Paiement et émission de chèques, mandats, lettres de crédit.

Change de monnaies étrangères.

Exécution d'ordres de bourse et placements de capitaux.

Gérance de fortunes et renseignements.

Encaissement de coupons et de titres remboursables.

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages.

Souscription aux émissions.

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes construits par la maison

Fichet de Paris), à partir de 3 fr. par trimestre et de 7 fr. par an.

Comptes courants créanciers, à vue à $3\frac{1}{2}\%$.

Comptes courants créanciers, à échéance fixe, taux à convenir.

Obligations à terme $4\frac{3}{4}\%$ de 1 à 3 ans

nominatives ou au porteur avec coupons semestriels ou annuels payables
auprès de toutes nos agences et de toutes les banques cantonales suisses.

La Banque de l'Etat, à Fribourg et ses Agences, reçoit les **dépôts en
carnet d'épargne** à partir de 1 fr. à $4\frac{1}{4}\%$ pour n'importe quel montant;

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Les versements peuvent se faire **sans frais** sur compte de chèques
postaux N° 49 II. a, dans tous les bureaux de poste.

3-6